

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Administration des entreprises

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Economie - Gestion

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Administration des entreprises* (MAE), proposé par l'institut d'administration des entreprises de Caen, est un diplôme à « double compétence », formation historique des instituts d'administration des entreprises (IAE). Son objectif est de fournir à un public diversifié titulaire d'un master 1 (M1) non gestionnaire les fondamentaux de la gestion et du management.

Ce diplôme, dont le site originel et principal est à Caen, est proposé en formation initiale (FI), en formation continue (FC) et formation ouverte à distance (FOAD), et s'effectue en une année. Les auditeurs de la formation continue suivent le programme à la fois en présentiel et à distance. Les trois parcours proposés sont répartis sur trois sites : qualité, sécurité, environnement à Evreux ; filière agricole et agro-alimentaire sur les sites de Caen et Paris ; dispositif « Passerelle manager » à Caen. Ce dispositif permet aux étudiants inscrits dans des programmes universitaires (unité de formation et de recherche - UFR - de Pharmacie) ou écoles d'ingénieurs spécialisées, d'acquérir en deux ans les notions de gestion en lien avec leurs préoccupations. Le site de Deauville semble ne pas accueillir d'étudiants.

Le MAE de Caen se positionne logiquement dans l'offre de formation de l'établissement ainsi que dans l'environnement régional et national.

Synthèse de l'évaluation

Le MAE prend place dans l'offre de formation de l'université et répond à des besoins spécifiques locaux et nationaux, en offrant des parcours distinctifs. Pour favoriser l'accès à tous les publics cibles (non gestionnaires de niveau M1 issus de l'université et d'écoles partenaires), cette formation en sciences de gestion est proposée sur trois sites selon trois modalités : FI, FC et FOAD.

La spécialité *Qualité, sécurité, environnement* (QSE) est dispensée à Evreux et à Paris, la spécialité *Agricole et agro-alimentaire* est proposée à Caen et à Paris, le dispositif « Passerelle manager » est destiné aux étudiants en pharmacie de Caen et aux étudiants de deux écoles d'ingénieurs locales. La formation ne propose pas de cours optionnels qui permettraient d'individualiser davantage les parcours.

Grâce à la participation d'enseignants-chercheurs (EC : 42 % des enseignements) du laboratoire Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation (NIMEC), le MAE embrasse une large partie du spectre disciplinaire (marketing, gestion des ressources humaines, finance, gestion de production et stratégie d'entreprise) que recouvrent les sciences de gestion. Parallèlement, l'engagement de professionnels (32 % des enseignements) permet de faire dialoguer les théories les plus récentes avec les dernières évolutions managériales. Cette formation est à la fois ancrée dans les savoirs académiques et les compétences professionnelles. Elle bénéficie du label Qualicert (certification bâtie selon un référentiel commun par le réseau des IAE) décerné à l'institut.

Les effectifs oscillent entre 160 et 250 étudiants pour l'ensemble des modalités de la formation (FI, FC et FOAD) et spécialités. Si la maquette annonce des enseignements d'anglais, il semble qu'il n'existe pas de possibilité de continuer l'apprentissage d'une langue étrangère dans cette mention. Par ailleurs, aucun cours enseigné en langue anglaise n'est proposé. Concernant l'insertion des diplômés, elle paraît globalement satisfaisante, oscillant entre 60 et 75 % d'insertion professionnelle à six mois après l'obtention du diplôme, avec un taux de réponse très variable entre 40 et 80 %. Cette insertion professionnelle est délicate à interpréter, car les effectifs annoncés par parcours sont imprécis et les taux de réponses variables. Il faut par ailleurs noter que dans le cas des diplômés à double compétence tel le MAE, le niveau d'insertion des diplômés est le fruit conjugué du MAE et des formations antérieures des étudiants.

Le MAE présente plusieurs points forts, notamment :

- Un diplôme de gestion national reconnu, permettant l'acquisition d'une double compétence.
- Un adossement au laboratoire de gestion NIMEC.
- Un réseau important d'entreprises partenaires investies dans le fonctionnement de la formation.
- L'existence d'accords avec des UFR et des écoles (trois voies spécifiques) et la diversité des modalités (FI, FC et FOAD).

Cependant, ce master présente des points faibles à prendre en considération, dont :

- L'absence d'enseignement d'anglais et de cours dispensés en langue anglaise.
- Une absence de cours optionnel permettant d'individualiser davantage les parcours.

Recommandations :

Par sa diversité de modalités d'enseignement et ses spécialités adaptées au contexte local, le MAE répond aux besoins de formation en sciences de gestion de non gestionnaires. Cependant, en écho aux besoins exprimés par l'équipe pédagogique, il serait judicieux de chercher à renforcer la place des EC en sciences de gestion. Enfin, proposer des enseignements d'anglais, voire des cours dispensés en langue anglaise, permettrait de renforcer le caractère professionnalisant de la formation.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'IAE de Caen propose dans son offre de formation le MAE. Ce master est un diplôme historique des IAE (dont l'ancienne appellation était le Certificat d'Aptitude à la Gestion des Entreprises). Il se positionne logiquement dans l'offre de formation de l'établissement ainsi que dans l'environnement régional et national. Il s'adresse à un public diversifié, titulaire d'un M1, et qui n'a pas suivi de formation en gestion. Il est proposé en FI, FC et FOAD.</p> <p>L'IAE de Caen a développé des accords de partenariat avec des écoles locales spécialisées pour former leurs étudiants à la gestion. De même, il invite les étudiants inscrits en master dans des UFR de l'université à suivre ce master à distance. Ainsi, trois voies spécifiques sont proposées : la spécialité <i>Qualité, sécurité, environnement</i> dispensée à Evreux et à Paris, la spécialité <i>Agricole et agro-alimentaire</i> proposée à Caen et à Paris, le dispositif « Passerelle manager » destiné aux étudiants en pharmacie de Caen et aux étudiants de deux écoles d'ingénieurs locales.</p> <p>En cela, le fonctionnement de la formation est adapté à plusieurs profils et projets d'étudiants et d'auditeurs.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le MAE est proposé par l'IAE de Caen sur trois sites (Caen, Evreux et Paris) selon des modalités pédagogiques diverses. Par ailleurs, le MAE offre des voies spécifiques (spécialité <i>Qualité, sécurité, environnement</i>, spécialité <i>Agricole et agro-alimentaire</i>, dispositif « Passerelle manager ») à des étudiants inscrits dans des programmes (UFR de Pharmacie) ou écoles d'ingénieurs spécialisés.</p> <p>Les EC qui interviennent dans le master sont adossés au laboratoire de recherche en sciences de gestion NIMEC. La formation profite par ailleurs des réseaux d'entreprises de l'IAE et du réseau des anciens diplômés (notamment dans l'animation pédagogique et dans la recherche de stage).</p> <p>Localement, l'IAE offre également un master <i>Management</i> avec des parcours spécialisés dans les disciplines des sciences de gestion mais celui-ci n'est pas positionné sur la double-compétence.</p> <p>Sur le plan national, le réseau des IAE propose des MAE dans plusieurs villes françaises, avec des programmes dont l'objectif est identique : proposer une double compétence en gestion à des non gestionnaires. De plus, les écoles de commerce et de gestion élaborent aujourd'hui des 2^{ème} cycles au positionnement proche, qui bénéficient du visa et/ou du grade de master. L'environnement concurrentiel est à la fois contraignant et stimulant. Dans ce contexte, la formation, qui propose déjà des voies spécifiques (spécialité <i>qualité, sécurité, environnement</i>, spécialité <i>agricole et agro-alimentaire</i>, dispositif « Passerelle manager »), pourrait affirmer sa différenciation en proposant des cours optionnels pour individualiser davantage les parcours.</p>

Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est investie dans le bon déroulement de la formation. Chaque déclinaison (FI, FC, FOAD) est encadrée par un responsable pédagogique EC en gestion.</p> <p>L'équipe pédagogique est composée de 20 EC et de 25 professionnels aux profils diversifiés, diplômés d'un master 2 ou équivalent. Dans l'équipe, les 16 EC en gestion dispensent 42 % des enseignements, et les professionnels 32 % des enseignements.</p> <p>Le dossier précise que les trois responsables pédagogiques se réunissent plusieurs fois dans l'année pour faire le point sur le déroulement de l'année, établir la démarche de sélection des candidats, veiller à l'harmonisation des enseignements, valider les sujets d'examens, etc.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs d'étudiants ayant suivi le MAE ont subi de nombreuses variations. Ils oscillent entre 162 et 250 pour l'ensemble des modalités de la formation (FI, FC, FOAD) et spécialités. Les taux de réussite passent de 72 % en 2010/2011 à 91 % en 2013/2014 mais aucun élément n'est transmis pour analyser cette évolution.</p> <p>Le MAE est un diplôme à double compétence qui attire des profils très variés accueillis dans des entreprises d'une grande hétérogénéité, à des niveaux de responsabilité divers. Le dossier annonce qu'une enquête insertion est envoyée aux étudiants six mois après l'obtention du diplôme et avance quelques chiffres. L'insertion des diplômés semble globalement satisfaisante (elle oscille entre 60 et 75 % mais avec un taux de réponse très variable entre 40 et 80 %). Elle est délicate à interpréter car les effectifs par parcours sont imprécis et les taux de réponses variables. Il faut par ailleurs noter que dans le cas des diplômés à double compétence tel le MAE, le niveau d'insertion des diplômés est le fruit conjugué du MAE et des formations antérieures des étudiants.</p> <p>Le MAE, à finalité professionnelle, n'encourage pas la poursuite d'études. Cependant, un tiers des étudiants du groupe « Passerelle manager » (composé d'étudiants ingénieurs et en pharmacie), poursuivent leurs études selon l'enquête à six mois (promotion 2012/2013). Ils souhaitent approfondir les enseignements reçus en se dirigeant vers des masters spécialisés dans une discipline spécifique des sciences de gestion, par exemple : master <i>Marketing</i> ou master <i>Gestion des ressources humaines</i> de l'IAE. Un seul étudiant diplômé du MAE (promotion 2011/2012, FC) a opté pour une formation à la recherche.</p>
Place de la recherche	<p>Le master est adossé au centre de recherche NIMEC. Certains enseignements du master s'appuient sur les trois thèmes de recherche du laboratoire NIMEC pour faire dialoguer réalités pratiques et réflexions théoriques. Une initiation à la démarche de recherche est proposée dans l'unité d'enseignement « Parcours professionnel ». Le mémoire et les projets d'étude assurent une sensibilisation à la recherche.</p> <p>Au total, sur 56 enseignants que compte le master, 20 sont EC (dont 16 en gestion). Ils assurent 614 heures de cours sur les 1 450 heures soit 42 % des enseignements (pour les trois modalités : FI, FC & FOAD).</p>
Place de la professionnalisation	<p>Le MAE apparaît être en lien permanent avec des entreprises de secteurs variés. Il propose différentes voies (FI, FC, FOAD), déclinaisons et partenariats sectoriels, qui favorisent les expériences et projets professionnels variés.</p> <p>Par ailleurs, le master se conclut par un stage d'une période minimum de 10 semaines (la majorité des étudiants réalise un stage de six mois). De plus, l'unité d'enseignement « Parcours professionnel » fait apparaître un enseignement intitulé « Elaboration du projet professionnel » qui doit permettre aux étudiants d'enrichir leur projet mais aussi de faciliter leur recherche de stage.</p> <p>Au total sur l'ensemble des parcours, 25 professionnels (et un Professeur Associé à Temps Partiel (PAST)) enseignent dans la formation pour un total de 460 heures (toutes voies confondues). Ces nombreux professionnels assument 32 % des enseignements et participent activement à l'animation du diplôme de diverses manières : parrain de promotion, conseil de perfectionnement, projets, conférences, forum, stages, recrutement, soutenances et évaluation de mémoires, jurys de délivrance du diplôme. Une liste d'entreprises qui soutient l'IAE de Caen est jointe au dossier.</p> <p>La fiche RNCP est correctement rédigée, mais présente quelques incohérences avec le dossier, par exemple pour le nombre d'<i>European Credit Transfer and Accumulation System</i> (ECTS) affectés à l'anglais ou au stage.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le MAE s'inscrit différemment dans le monde professionnel selon les options ou déclinaisons. La place des projets/études et des stages est importante.</p> <p>Le stage consiste en une étude professionnelle donnant lieu à un rapport écrit et à une soutenance. Il dure entre 10 semaines et six mois. La recherche de stage apparaît relativement délicate pour les étudiants en FI mais elle est facilitée par divers dispositifs : cellule Caen-Emploi de l'IAE, IAE Caen Alumni, Forum Stages et Emplois annuel, « Rendez-vous compétences », et bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). Il semble que ces dispositifs soient essentiellement destinés aux étudiants inscrits en FI et en FC (la formation à distance paraît ici marginalisée).</p> <p>Le suivi des stages et leur évaluation apparaissent de qualité. Le jury de soutenance est composé d'un enseignant de la formation et d'un professionnel, partenaire de l'IAE.</p> <p>Logiquement, le parcours en FC n'impose pas de stage mais se concentre sur la réalisation d'une étude professionnelle.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'IAE et plus généralement l'UCBN ont développé des dispositifs pour faciliter la mobilité internationale des étudiants. Ainsi, la dimension internationale de la formation est assez satisfaisante. D'une part, les stages à l'étranger sont vivement conseillés, soutenus à la fois par des bourses Leonardo et Face, et par des entreprises installées à l'étranger qui accueillent chaque année les étudiants de l'IAE. D'autre part, en lien avec la cellule internationale de l'institution, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un semestre ou une année d'études dans une des sept universités partenaires implantées dans cinq pays.</p> <p>Concernant les étudiants entrants, le MAE en FI accueille chaque année entre 50 et 60 % d'étudiants de nationalité étrangère, venant principalement d'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Algérie), d'Asie (Chine, Singapour) et d'Europe de l'Est (Ukraine, Russie).</p> <p>Le dossier indique que la poursuite de l'apprentissage d'une langue étrangère n'est pas prévue. Par ailleurs, aucun cours n'est dispensé en langue anglaise.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Aucun prérequis n'est nécessaire pour intégrer le MAE de Caen, hormis un niveau M1.</p> <p>Le processus de sélection est classique et adapté aux différentes « voies » proposées par la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des dossiers de candidatures est analysé par les responsables pédagogiques. Ils évaluent l'existence d'un projet professionnel, l'argumentation des raisons de la candidature et le parcours du candidat. Pour les candidats présélectionnés, des entretiens sont organisés par une équipe d'enseignants du diplôme. Les futurs auditeurs en formation continue, peuvent demander à rencontrer le service dédié de l'IAE pour un entretien d'orientation ; - des procédures de validation des acquis professionnels/validation des acquis de l'expérience sont mises en place pour certains candidats de la formation continue conformément à la loi. La procédure de validation des acquis de l'expérience est assurée par le service universitaire de formation continue et d'apprentissage (SUFCA), en lien avec le responsable de la formation ; - des accords avec des composantes de l'université permettent à des étudiants de finir leur cursus initial et de le compléter, dans le même temps, avec le MAE. <p>Le taux de sélection n'est pas indiqué dans le dossier.</p> <p>Le taux de réussite des étudiants (tout parcours confondu) progresse et varie de 72 % (2010/2011) à 91,35 % (2013/2014). La raison de cette progression n'est pas exprimée.</p> <p>Logiquement, il n'est pas prévu de dispositif de mise à niveau en gestion, puisque la formation étant ouverte aux étudiants non gestionnaires.</p> <p>Concernant la formation à distance, une des questions qui se pose est l'accompagnement vers la réussite des auditeurs en recherche d'emploi. Le dossier n'évoque pas ce point.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est présente sur trois sites. Les modalités d'enseignement sont multiples, adaptées aux différentes « voies » et laissent une place relativement importante au numérique. Nous ne disposons pas d'informations sur d'éventuels dispositifs pédagogiques innovants dans les parcours en présentiel.</p> <p>Les enseignements en formation initiale se déroulent à temps plein d'octobre à mars pour un volume horaire total de 411 heures. Les auditeurs qui ont opté pour la formation continue en présentiel suivent 10 séminaires de cinq jours de septembre à juin, soit 350 heures de cours. Les étudiants des parcours spécifiques « qualité, sécurité, environnement » et « filière agricole et agro-alimentaire » bénéficient de 70 heures de cours supplémentaires en présentiel spécialisés. Enfin, les étudiants du parcours « Passerelle Manager » effectuent le programme du MAE en deux ans en <i>mix learning</i> : les ressources numériques sont associées à des regroupements en présentiel neuf samedis par an.</p> <p>Chaque étudiant inscrit à l'IAE de Caen en présentiel bénéficie également d'une interface virtuelle (intégrée à la plateforme Moodle de l'université) où il trouve toutes les informations relatives à sa formation.</p> <p>Les enseignements à distance paraissent bien organisés. Ils se structurent autour de ressources en ligne (accessibles sept jours sur sept et 24 heures sur 24), d'un suivi pédagogique interactif par webconférences (mis en ligne à l'issue de chaque séance), et de regroupements périodiques (17 journées en présentiel).</p> <p>Au total, l'étudiant à distance semble bien encadré puisqu'il bénéficie, en plus des animateurs du forum et des webconférences, de trois interlocuteurs (assistante de programme, responsable pédagogique du diplôme, animatrice technique) tout au long de sa formation pour surmonter les difficultés rencontrées.</p> <p>Par ailleurs, sur le site internet de l'université, les apprenants ont accès gratuitement à un ensemble de périodiques en ligne et de ressources électroniques (bibliothèque en ligne de l'UCBN).</p> <p>Enfin, l'UCBN met à disposition un laboratoire de langues en libre-service, ainsi qu'un accompagnement pédagogique et une préparation aux différents tests de langue tels que le <i>Test of English as a Foreign Language</i> (TOEFL), et le <i>Test of English for International Communication</i> (TOEIC). Les stagiaires ont accès à la méthode d'apprentissage de l'anglais en ligne « <i>Tell me more</i> », incluant une préparation au TOEIC.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le dossier renseigne avec précision cette rubrique.</p> <p>Concernant l'évaluation des connaissances, elle est réalisée de façon réfléchie, en adéquation avec les exigences et contraintes des différentes déclinaisons du MAE. Les jurys sont composés de l'ensemble des intervenants dans les différentes déclinaisons du master. Ils se réunissent à l'issue de chaque groupe d'épreuves clôturant un semestre.</p> <p>Cependant, les modalités de contrôle des connaissances semblent particulièrement clémentes : ainsi par exemple, toutes les compensations sont possibles, les notes les meilleures sont conservées, aucune note éliminatoire n'est imposée.</p> <p>Dans ces conditions de modalités de contrôles des connaissances, le taux de réussite des étudiants varie de 72 % (2010/2011) à 91,35 % (2013/2014). Il a nettement progressé (tout parcours confondu) ces deux dernières années.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences s'appuie sur deux outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le livret numérique, opérationnel depuis 2003. Il permet d'approfondir la réflexion sur le projet professionnel et de réaliser un mini bilan de compétences pour mettre en valeur les atouts du candidat lors des entretiens. - le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), opérationnel depuis janvier 2015, devrait relayer le livret numérique, à terme. <p>Le supplément au diplôme, intégré au dossier, est synthétique.</p> <p>La fiche RNCP est correctement renseignée mais présente quelques incohérences avec le dossier, par exemple pour le nombre d'<i>European Credit Transfer and Accumulation System</i> (ECTS) affectés à l'anglais ou au stage.</p>

Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est réalisé à partir de deux sources principales : le site de l'association IAE Caen Alumni (enquête à six mois) et l'Observatoire de l'Espace Orientation insertion (enquête d'insertion à 30 mois).</p> <p>Sur la dernière promotion analysée (promotion 2012/2013 interrogée en mars 2014), le dossier annonce un taux d'insertion à six mois allant de 54 à 70 % selon les différentes déclinaisons du master. L'insertion des diplômés semble globalement satisfaisante (elle oscille entre 60 et 75 % avec un taux de réponse très variable entre 40 et 80 %) mais délicate à interpréter car les effectifs par parcours sont imprécis et les taux de réponses variables. Il faut par ailleurs noter que dans le cas des diplômés à double compétence tel le MAE, le niveau d'insertion des diplômés est le fruit conjugué du MAE et des formations antérieures des étudiants.</p> <p>Le MAE, à finalité professionnelle, compte peu de poursuites d'études. Cependant, un tiers des étudiants du groupe « Passerelle manager » (Ingénieurs, Pharmaciens) poursuivent leurs études selon l'enquête à six mois, portant sur la promotion 2012/2013. Ils souhaitent approfondir les enseignements reçus en se dirigeant vers des masters spécialisés dans une discipline spécifique des sciences de gestion, par exemple : master <i>Marketing</i> ou master <i>Gestion des ressources humaines</i> de l'IAE. Un seul étudiant diplômé du master (promotion 2011/2012, en FC) a opté pour une formation à la recherche.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Trois informations permettent de préjuger de la qualité de la formation et de l'attention portée aux améliorations.</p> <p>En décembre 2005, l'IAE de Caen a obtenu la certification Qualicert. Elle garantit à l'étudiant des prestations pédagogiques de haute qualité, une richesse disciplinaire, un accompagnement et un environnement permettant le développement de compétences multiples. Cette certification irrigue naturellement les diplômés proposés par l'IAE.</p> <p>La volonté d'amélioration est complétée par un questionnaire de satisfaction distribué à l'issue de chaque semestre aux étudiants. Sa mise en œuvre et son exploitation semblent pertinentes. Outre les points sur l'appréciation globale de la formation et sur l'appréciation de chaque enseignement, il inclut des questions sur les ressources de la plateforme (mags, diaporamas, trainings, vidéos, etc.) et sur les dispositifs d'accompagnement (webconférences, forum, regroupements, etc.). Il fait l'objet d'un traitement et d'une synthèse par la responsable qualité de l'institution et chaque responsable pédagogique. Une restitution est faite auprès des étudiants et des actions d'amélioration sont mises en place quand elles sont possibles.</p> <p>Enfin, bien que les comptes-rendus ne soient pas joints au dossier, le mode de fonctionnement du conseil de perfectionnement paraît satisfaisant. Il a lieu à la fin du second semestre, à l'issue des jurys d'examen, sous la direction des trois responsables pédagogiques. Ce conseil réunit tous les intervenants (enseignants en poste et professionnels extérieurs) de la formation qui sont invités à formuler leurs observations. De plus, les principales remarques, soulignées par les étudiants dans les questionnaires de satisfaction, sont traitées. Des améliorations sont alors apportées au dispositif pour l'année universitaire suivante.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Master Administration des entreprises, champ de formation Economie et gestion

Dans son rapport d'évaluation, l'HCERES met en exergue les points faibles suivants :

1. L'absence d'enseignement d'anglais et de cours dispensés en langue anglaise ;
2. Une absence de cours optionnel permettant d'individualiser davantage les parcours.

Par ailleurs, l'HCERES recommande de :

3. Renforcer la place des EC en sciences de gestion.

Ces trois points sont détaillés ci-dessous.

1. L'absence d'enseignement d'anglais et de cours dispensés en langue anglaise

Dans le dispositif actuel, l'Université de Caen met à disposition un laboratoire de langues en libre-service, ainsi qu'un accompagnement pédagogique et une préparation aux différents tests de langues tels que le TOEFL et le TOEIC. Les stagiaires en formation continue e-learning ont accès à la méthode d'apprentissage en ligne de l'anglais « Tell me more », incluant une préparation au TOEIC.

Parallèlement, l'IAE de Caen a mis en place une politique cherchant à favoriser l'expérience professionnelle à l'international. Les stages dans une entreprise étrangère sont vivement conseillés pour tous les étudiants du MAE. Cette sensibilisation à l'importance d'une expérience à l'étranger via le stage pourra être améliorée dès la rentrée 2016-2017.

Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle offre de formation qui doit être mise en place pour 2017, les dispositifs d'accompagnement pédagogique et de préparation aux tests de langues seront maintenus. Les étudiants du MAE pourront ainsi utiliser le laboratoire de langues et des ressources en ligne. Le passage du test TOEIC sera intégré dans la maquette. Le score obtenu sera converti en note dans l'Unité d'enseignement « Développement professionnel ».

Par ailleurs, la mise en place de cours dispensés en langue anglaise est envisagée. Il s'agit notamment de cours qui favoriseront la conversation en langue anglaise dans des contextes de la vie des affaires : « Team Building », « Serious games »... Une autre piste envisagée consisterait à mobiliser les professeurs américains ou anglais qui enseignent à l'IAE de Caen dans le cadre du master franco-américain d'affaires internationales.

2. Une absence de cours optionnel permettant d'individualiser davantage les parcours.

Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle offre de formation qui doit être mise en place pour 2017, la formation sera divisée en 2 semestres composés respectivement de 3 et 4 Unités d'Enseignement (UE). Les UE comprendront 2 à 3 matières. Au second semestre, les étudiants devront effectuer un choix entre 2 UE de 64 heures, UE Entrepreneur ou UE Manager, en fonction de leur projet professionnel et des compétences visées, à savoir la création/reprise d'entreprise ou le management d'équipe.

Parallèlement, deux dispositifs spécifiques, déjà existants, continueront à être proposés à des étudiants qui ont un profil particulier :

- option QSE : Qualité, Sécurité, Environnement. Site d'Evreux, partenariat avec l'ESCCI de l'Eure (Ecoles Supérieures de la CCI)

Destinée à des étudiants en contrat de professionnalisation disposant d'une première spécialisation en QSE intégré, cette option permet de suivre le programme du MAE tout en continuant à suivre un programme spécifique lié à la spécialisation QSE. En plus des heures prévues dans la maquette du MAE, 70h sont consacrées à cette spécialisation : évaluation et prévention des risques industriels (études de dangers et d'impacts), installations classées, traitement des impacts, système de management intégré QSE, démarches de certification, audits QSE, développement durable.

- option filière agricole et agro-alimentaire. Site de Caen et Paris, partenariat avec l'Ihedrea (Institut des hautes études de droit rural et d'économie agricole)

La maquette et les volumes horaires sont identiques au MAE « classique ». Cependant, les spécificités de la filière agricole/agro-alimentaire sont intégrées dans les enseignements. Ainsi, cette option permet aux étudiants de l'Ihedrea d'acquérir des connaissances en finance appliquée à l'agriculture, en politique agricole commune, en distribution ou commercialisation des produits de l'agriculture et en ressources humaines des entreprises agricoles, ce qui permet aux juristes et ingénieurs d'évoluer vers des postes d'encadrement.

Enfin, le dispositif spécifique, « Passerelle Manager », qui a été mis en place pour les étudiants en formation initiale de l'UFR de sciences pharmaceutiques de Caen ainsi que pour les élèves ingénieurs de l'ENSICAEN (École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen) et de l'ESITC Caen (École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction) pourra être maintenu. Ce dispositif permet à ces étudiants de suivre le MAE en parallèle à leur formation d'origine. Ce dispositif est dispensé en « mix learning » (ressources numériques associées à des regroupements en présentiel 9 samedis par an). Le dispositif « Passerelle Manager » permet de suivre le MAE sur 2 années.

3. Renforcer la place des EC en sciences de gestion

Le MAE est un diplôme « double compétence ». Son objectif est de fournir à un public de non gestionnaires, les bases d'une « culture managériale » et les fondamentaux de la gestion. Ce positionnement a conduit à élaborer une maquette qui permet d'aborder les différents aspects du management mais aussi les disciplines connexes à la gestion. Les heures d'économie ou de droit sont ainsi importantes et nécessitent la participation d'enseignants chercheurs dans d'autres disciplines que la gestion. Parallèlement, la volonté de proposer des contenus en phase avec les enjeux et priorités actuels des entreprises incite à mobiliser de nombreux intervenants extérieurs.

Il reste que la place des Enseignants chercheurs en sciences de gestion pourrait être renforcée. Il s'agit d'une question qui dépasse largement le seul cadre du MAE puisque l'IAE de Caen est caractérisé par un nombre d'enseignants chercheurs relativement faible par rapport à d'autres composantes de taille équivalente (d'autres IAE notamment). Le taux d'encadrement des enseignants permanents de l'IAE, tel qu'il est calculé par les services centraux de l'Université de Caen, était de 28 % en 2015-2016.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE